



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés





ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

2017
2016

ORGANISATION 1

Fonctionnement du Secrétariat général → optimalisation de son fonctionnement

- Définition de l'organigramme et répartition des tâches et responsabilités des 3 collaboratrices
- Elaboration et mise sur pied de règlements financiers dans le domaine de la formation, pour le secrétariat général et l'association
- Plaque tournante pour le soutien des membres par la mise à disposition des documents élaborés par les différentes sections.
- Organisation et soutien des groupes de travail et assemblées (salles, décomptes financiers, procès-verbaux)
- Reprise de l'organisation et de la coordination de la revue «langages et pratiques»
- Suivi et contrôle du budget et gestion des informations à disposition

ORGANISATION 2

Comité stratégique → fonctionnement optimal et support du SG

- Définition du cahier des charges, des tâches et responsabilités du comité stratégique
- Préparation par le SG de la documentation à l'attention des membres du comité stratégique en vue de la prise des décisions.
Quelques exemples : profil professionnel, positionnement de l'ARLD vis-à-vis des sections cantonales, des Unis, de la C/APSL, Travail suisse...

COMMUNICATION 1

Communication vers l'interne → mise en réseau des membres avec le SG

- Envoi d'une information du SG aux membres sur les nouveautés, projets en cours (au moins 6X/an)
- Participation du SG aux Assemblées générales des sections cantonales et présentation de quelques activités phares
- Participation en cas de besoin et nécessité aux séances des comités des sections cantonales, mais au moins 1X/an afin d'expliquer les projets et d'entendre les préoccupations.
- Développement et amélioration de l'utilisation d'Intranet comme plateforme d'échanges et d'information entre les sections
- Actualisation des documents sur Intranet
- Mise en commun via une liste de parutions ou une bibliothèque des documents et outils développés par les sections

COMMUNICATION 2

Communication vers l'externe → faire connaître la profession auprès du public et des politiques, renforcer son attractivité

- Elaboration d'un concept de communication: quelle stratégie adopter et vers quel public-cible (par exemple, le public, les médias, les politiques...) : quel public atteindre et avec quels messages clés, prospectus à réactualiser ou à créer
- Internet : mise à jour régulière
- Développement de réponses-types aux différentes questions récurrentes déposées auprès du SG
- Définition du rôle, du type de collaboration et les objectifs à atteindre avec les associations, comme les associations des parents, les universités.
- Organisation de la journée de la logopédie en collaboration avec les sections.

TRAVAIL POLITIQUE 1

Amélioration de la position sociale, économique et juridique des logopédistes

- Devenir référent pour pouvoir contribuer et participer à l'élaboration de textes législatifs et participer aux débats politiques → offrir ses compétences et son expertise, s'exprimer sur les procédures de consultation en cours (national mais également cantonal si nécessaire)
- Analyser et développer des propositions de développements législatifs (lois, ordonnances, règlements...)
- S'engager via la CAPS sur la pénurie des logopédistes pour adultes et la difficulté à obtenir un numéro de concordat, suivi de la modification de l'OAMAL.
- S'engager pour les conditions d'engagement des logopédistes dans le public et dans les institutions.
- Soutien aux sections cantonales dans les processus politiques

TRAVAIL POLITIQUE 2

- Découvrir le fonctionnement d'autres associations professionnelles ayant du succès pour s'en inspirer (FMH, psychologues, ostéopathes...)
- Contact et établissement de «plan de bataille» avec les associations et organisations suisses afin de définir au mieux comment défendre la profession (Travail suisse, Union suisses des professions libérales, OFSP...)
- Elargissement éventuel des partenariats (ex. Alliance pour la santé en Suisse, société suisse pour la politique de la santé..)
- Participation aux séances et collaboration avec la CAPSL

DOCUMENTATION 1

Elaboration de documents qui seront utilisés pour le travail politique, la pratique professionnelle, la communication...

- Elaboration de documents de base ainsi que d'argumentaires sur les sujets touchant à la politique professionnelle.
- Mise à disposition de données chiffrées : nombre de cas, évolution du nombre de pathologie, développement de la prise en charge
- Définition commune de données chiffrées subjectives : combien de séances pour quel taux d'activité (en lien avec les listes d'attente), nombre de logopédistes par habitants ? enfants ? élèves ? comparaison avec les autres cantons

DOCUMENTATION 2

- Elaboration de FAQ et de fiches techniques
- Elaboration d'un profil professionnel et de lignes directrices
- Mise en commun et partage des documents développés par les sections
- Monitoring de la presse
- Suivi des textes juridiques au niveau cantonal et fédéral.

FORMATION

Organisation de formations liées à la pratique

- Organisation et conduite de formations liées à la pratique en plus de celles déjà définies.
- Renforcer les synergies avec les sections cantonales développant des formations continues.
- Consolidation des formations déjà données pour développer une certaine «routine».
- Elaboration du programme pour 2018
- Collaborer avec les universités afin de renforcer la collaboration et de définir la place de chacun.

GROUPES DE TRAVAIL 1

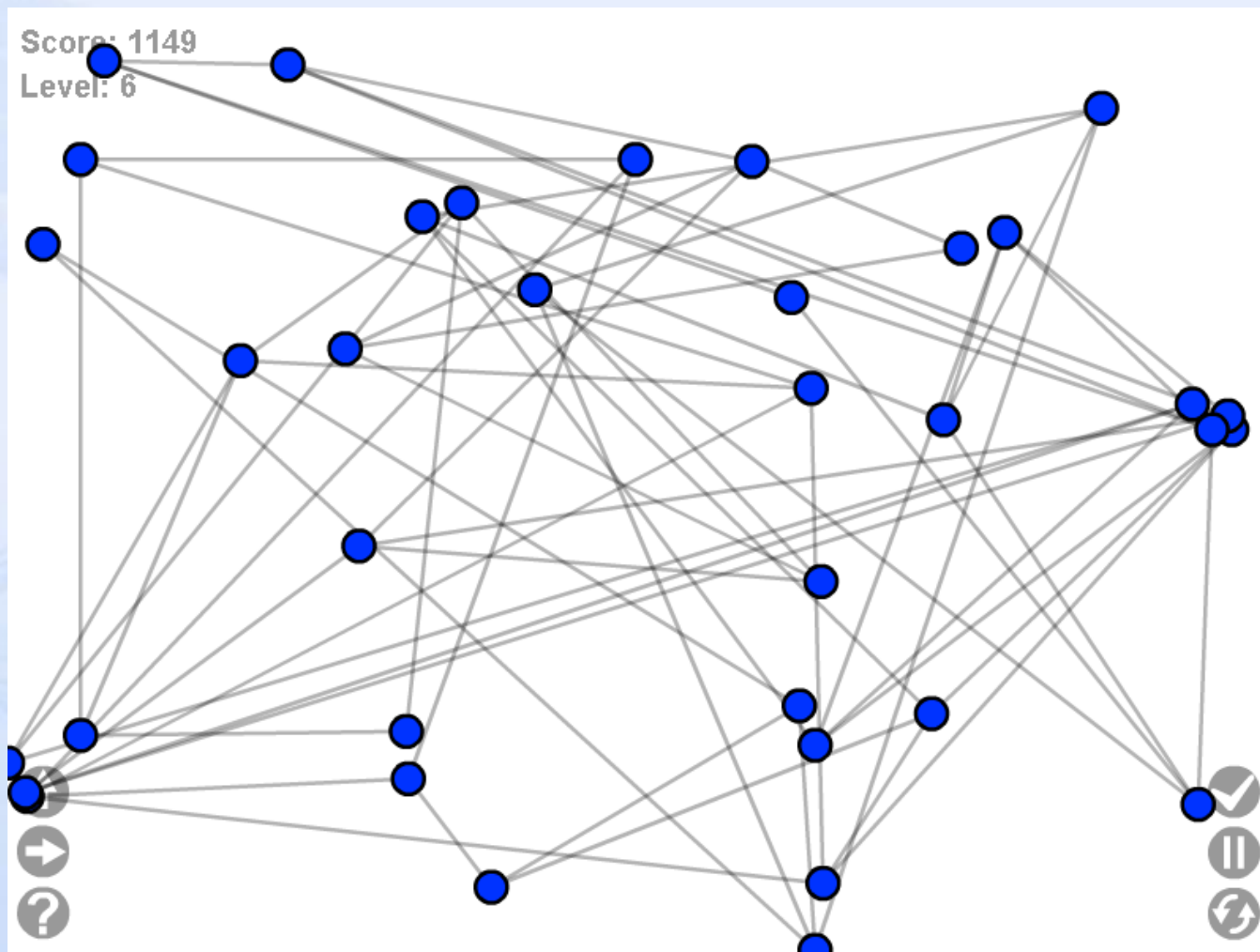
- Commission de déontologie: code de déontologie à faire connaître et développer, suivi des cas
- Groupe de travail dyscalculie: poursuite du travail et mise sur pieds d'une formation
- Plate-forme intercantonale (PIC) : définition des thèmes, suivi des thèmes
- Rapport du groupe de travail «petite enfance»: définir la suite et la communication.
- Mise en route de nouveaux groupes comme «profil professionnel»

GROUPES DE TRAVAIL 2

- Nouveaux groupes de travail à créer
- «profil professionnel» : définition d'un profil commun au niveau romand, puis au niveau national (DLV et ALOSI)
- Données chiffrées : lien avec la documentation → opportunité de définir des critères de prise en charge (durée et fréquence des séances) par pathologie (catalogue des prestations)



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés





ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

